



Signez la pétition au verso du document ou signer en ligne sur <http://pour-des-medecins-salaries-au-croisic.e-monsite.com/>

En 2023, l'association « Accès Santé Presqu'île » a lancé la pétition « Embauchons des médecins salariés au Croisic pour pallier la pénurie de médecins libéraux » qui a recueilli 1 100 signatures. En janvier 2024, la création par la municipalité d'un groupe de travail avec l'association, puis la publication en avril de son rapport ont laissé espérer une embauche de médecins salariés. **L'éditorial de Mme la maire dans le bulletin municipal de juillet a douché ces espoirs alors que Le Croisic devra passer cet été avec un seul médecin à 80 %.**

Le rapport comportait un accord de la mairie sur l'estimation à 8 du besoin de médecins généralistes sur la Presqu'île (Le Croisic et Batz). L'association proposait de répartir ces 8 médecins au prorata des populations, soit 5 sur le Croisic et 3 sur Batz, comme c'était le cas dans les années 2010. **L'éditorial de Mme la maire lance une polémique inacceptable contre l'association** sur ce sujet, en affirmant que le besoin est bien de 8 sur la Presqu'île mais seulement de 4 médecins sur le Croisic et en accusant de ce fait l'association « d'instrumentalisation exacerbant la légitime inquiétude de la population par des calculs erronés ».

Par contre **l'éditorial ne parle pas du départ du Dr Duhem**. Avec l'arrivée annoncée du Dr Mathivat à mi-temps et d'un autre médecin à temps plein complétant les 80 % du Dr Vanhamme, nous aurions donc fin 2024 l'équivalent de 2.3 médecins, loin des 4 médecins visés par l'éditorial.

L'éditorial reprend mot pour mot le communiqué de presse d'avril de Mme la maire à une exception notable : la proposition d'embaucher un médecin salarié sur le Croisic en partenariat avec Batz a disparu. Cela confirme ce que les patients croisicais des médecins salariés de Batz rapportent : **élus et médecins batziens ont refusé les méthodes de notre municipalité**. Le choix de celle-ci de concurrencer le pédiatre de Batz en installant un pédiatre au Croisic en janvier 2024 était à l'opposé d'une recherche de partenariat, d'autant plus absurde qu'un pédiatre soigne en moyenne 5 000 enfants et qu'il y a 700 enfants sur les 2 communes. **Notre municipalité exclut donc la solution du salariat de médecins et continuera à chercher uniquement des médecins libéraux, comme depuis 2020 avec les résultats que vous connaissez . Au contraire, l'association défend la solution pragmatique consistant à chercher simultanément des médecins libéraux et salariés et à retenir les premiers candidats sérieux quel que soit leur statut.**

Enfin **l'éditorial ne dit pas un mot sur l'absence de locaux médicaux disponibles** pour accueillir les médecins manquants. Les questions posées par l'association sur le calendrier des travaux indispensables pour créer des cabinets supplémentaires restent sans réponse. **Il ne dit rien non plus de ce que prévoit la municipalité pour recréer le secrétariat commun aux médecins libéraux de la maison médicale qui existait jusqu'en 2020.**

L'association se désole de **l'absence de transparence de la municipalité et de son incapacité à avoir un dialogue constructif avec l'association ou avec la ville de Batz**. Pourtant, l'association croit qu'une mobilisation accrue des Croisicais peut encore inciter notre municipalité actuelle à agir et sera essentielle pour que les candidats aux élections municipales de 2026 intègrent des engagements clairs et crédibles pour l'offre de soins, ainsi qu'une véritable volonté de partenariat avec Batz.

L'association « Accès Santé Presqu'île » lance donc une nouvelle pétition en 2024. Elle invite tous les croisicais qui ne sont pas d'accord avec l'éditorial de Mme la maire et qui partagent les positions de l'association à la signer.

Pour en savoir plus sur l'analyse de l'association ou pour adhérer à l'association, allez sur notre site internet <http://pour-des-medecins-salaries-au-croisic.e-monsite.com/>.

